

## Zone d'Aménagement Concerté des Moulins



# DOSSIER DE RÉALISATION

## 2 - PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Dossier approuvé par le Conseil Municipal du 11 février 2020

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2020

Le Maire,

## PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA Z.A.C.

Le présent tableau dresse la liste des équipements publics prévus par l'opération, ou dans le cadre de l'opération.

Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des documents graphiques et des pièces écrites annexés au présent document.

Nature des équipements propres	Maître d'ouvrage	Gestionnaire	Financement
<p><b>1. VOIRIES, OUVRAGES ET PLAN DE CIRCULATION DE L'OPERATION :</b>            Aménagement de voiries primaires, secondaires.  <i>Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des annexes graphiques et écrites au présent document</i></p>	Aménageur	Commune	100% Aménageur
<p><b>1bis. REQUALIFICATION DE LA RUE DU MOULIN</b>            Réaménagement de la Rue du Moulin avec gestion de la circulation et création de stationnements.  <i>Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des annexes graphiques et écrites au présent document</i></p>	Commune	Commune	Aménageur / commune
<p><b>2. ESPACES VERTS ET AMENAGEMENTS QUALITATIFS :</b>  <i>L'aménagement des espaces verts et les plantations des emprises publiques seront réalisés conformément aux dispositions des documents graphiques et des pièces écrites annexés au présent document.</i></p>	Aménageur	Commune	100% Aménageur
<p><b>3. ASSAINISSEMENT EAUX USEES (E.U.) :</b>            Tous les travaux de réseaux primaires pour l'assainissement collectif des eaux usées, y compris raccordement au réseau <i>public tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.</i></p>	Aménageur	CARA	100% Aménageur
<p><b>4. ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES (E.P.) :</b>            Tous les travaux et ouvrages de régulation des eaux pluviales et tous les travaux de réseaux permettant le transit des eaux régulées et évacuées par infiltration dans les bassins prévus à cet effet, <i>seront réalisés tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.</i></p>	Aménageur	Commune	100% Aménageur
<p><b>5. EAU POTABLE – INCENDIE :</b>            Tous les travaux de mise en place des conduites primaires pour l'alimentation en eau potable et l'alimentation des bornes incendie, seront réalisés selon la réglementation en vigueur, <i>tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.</i></p>	Aménageur	RESE	100% Aménageur

6. ELECTRICITE Desserte à l'intérieur de l'emprise.	Aménageur	SDEER	100% Aménageur
7. TELECOMMUNICATIONS Desserte à l'intérieur de l'emprise : ouvrages et tranchées, hors câblage	Aménageur	Orange France Télécom	100% Aménageur
8. FIBRE OPTIQUE Desserte à l'intérieur de l'emprise : ouvrages et tranchées, hors câblage*	Aménageur	Non connu à ce jour	100% Aménageur
9. DECHETS Emprise permettant l'installation de PAV (verre / textile / papier) Emplacement des points de présentation des conteneurs individuels	Aménageur	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	100% aménageur
10. DECHETS Fourniture de la cuve du PAV (verre / textile / papier)	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	100% Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Le présent tableau dresse la liste des équipements publics financés au titre de la participation aux équipements publics conformément à l'article L.311-4 du Code de l'urbanisme.

Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des documents graphiques et des pièces écrites annexés au présent document.

Nature des ouvrages financés au titre de la participation aux équipements publics	Maître d'ouvrage	Gestionnaire	Financement
1. VOIRIES, OUVRAGES ET PLAN DE CIRCULATION DE L'OPERATION : Aménagement de la voie de liaison. <i>Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des annexes graphiques et écrites au présent document</i>	Aménageur	Commune	100% aménageur
1bis. REQUALIFICATION DE LA RUE DU MOULIN Réaménagement de la Rue du Moulin sur le segment compris entre la voie de liaison créée et l'accès nord est à la ZAC avec gestion de la circulation et création d'une continuité douce par alternance de voie partagée et de chemin séparé de la chaussée. <i>Montant provisionné au regard des caractéristiques décrites dans les pièces annexées au présent document.</i>	Commune	Commune	100% aménageur
2. EQUIPEMENT DE LOISIRS Aménagement d'une piste à bosses et d'une aire de jeu dans le parc éco-ludique nord, <i>tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.</i>	aménageur	Commune	100% aménageur

6 - L'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HTA <i>Montant provisionné au regard des caractéristiques décrites dans les pièces annexées au présent document.</i>	ENEDIS ou Collectivité (commune / CARA)	ENEDIS	100% aménageur
2 AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DES LIEUX DE CONVIVIALITE DU QUARTIER <i>Montant provisionné au regard des caractéristiques décrites dans les pièces annexées au présent document.</i>	Commune	Commune	100% Aménageur